

Cité Administrative de Toulouse-Jolimont *Présentation du responsable du projet à la préfecture*



A la demande des syndicats la direction avait organisé une rencontre avec M. Escassut, responsable du projet de création de la cité administrative de Toulouse-Jolimont.

Malheureusement dans la période elle n'a pu se tenir en présentiel et ce n'est donc que par une audio-conférence que nous avons pu échanger.

M. Escassut nous avait cependant fait parvenir son diaporama de présentation transmis à nos adhérent-es dès lundi.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient le recevoir merci d'envoyer un mail à christian.terrancle@dgfip.finances.gouv.fr . C'est donc selon cette trame que nous avons pu écouter et questionner pour obtenir le maximum de réponses à nos/vos questions.

Le représentant de la préfecture a commencé en disant qu'il renouvellerait cette démarche au fil du projet, puis du chantier. Nous précisant qu'il était « conscient des peurs que pouvait susciter une telle opération ».

Notre commentaire : *Vous devez surtout être conscient que ce n'est pas que ce chantier qui suscite « des peurs » mais l'accumulation des chantiers (bâtiments, structures, règles de gestion, pensions et retraites,..) auxquelles se surajoutent les peurs liées à la crise sanitaire.*

Un Grand Plan d'Investissement à durée limitée et impérative

Le représentant de la préfecture

Sans détailler ici la présentation qui est dans le diaporama, simplement dire que c'est un budget spécial pour cette opération nationale « Cités Administratives » d'1 milliard d'€. Et elle doit donc être terminée dans les délais budgétaires prévus, à savoir fin des travaux fin 2023 pour une installation début 2024. C'est l'objectif fixé pour ce type d'opération et à ce stade ils y croient et en sauront plus d'ici 6 mois à 1 an.

Notre commentaire :

Selon nous c'est un objectif, mais loin d'être une certitude si l'on en juge par les premiers retards. Et nous pouvons penser qu'il puisse y en avoir d'autres et sommes persuadés qu'alors, l'État s'adaptera. Surtout, nous avons insisté sur ce point du calendrier pour indiquer que la DGFIP avait en général deux dates-clés pour des changements importants : le 1^{er} janvier, en particulier pour des raisons comptables et le 1^{er} septembre, pour des raisons de gestion des personnels. Le 1^{er} janvier 2024 semblant hors d'atteinte, c'est le 1^{er} septembre qui serait le plus raisonnable et permettrait de coller avec les mutations nationales et locales. En termes de calendrier, notre objectif est donc une adaptation à la meilleure solution pour les agent-es.

**GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT:**



Le quartier Guillaumet : priorité aux déplacements « doux »

Le représentant de la préfecture

Les diapositives situent le projet dans son environnement que l'on peut déjà deviner puisque des travaux y sont déjà en cours. C'est une ZAC de 13ha avec 1 200 logements, des établissements publics, sportifs, commerces,... dans laquelle la cité va s'insérer sur 3ha de superficie (1 de plus que la cité actuelle). Toulouse Métropole aménage par ailleurs cet espace autour du métro Jolimont avec un axe majeur : réduire la circulation automobile et favoriser les transports en commun et en mode doux.



Le projet de la Cité est donc en cohérence avec cette politique, partagée par l'État qui pour le compte doit être exemplaire. Il faut de plus se projeter en 2024 avec une partie des agent-es de l'actuelle Cité qui seront parti-es pour diverses raisons et un développement inéluctable des déplacements moins polluants.

Notre commentaire :

D'abord nous avons précisé que nous n'étions pas d'un « ancien monde » qui ne verrait pas les évolutions climatiques et environnementales que nous pouvons partager par ailleurs. Mais nous sommes des représentant-es des personnels qui répercutent leurs attentes et questions. Au cas particulier nous comprenons donc bien (entre les lignes) qu'il n'y aura pas de parking pour les agent-es. Et nous demandons la plus grande clarté le plus vite possible pour que les agent-es puissent en tirer les conséquences.

Les réponses du représentant de la préfecture



Oui il n'y aura qu'un nombre limité de places dans un parking en sous-sol plus quelques unes en rez de chaussée. Elles seront destinées aux véhicules de service, aux personnels et publics à mobilité réduite, vélos et motos auront aussi des espaces. Une petite quantité de places sera mise à disposition pour le covoiturage et l'auto-partage. Quand on ajoute toutes les évolutions (du quartier, des transports en commun, des pratiques personnelles, du télétravail,..) nous pensons qu'en 2024 la demande ne sera plus du tout la même qu'aujourd'hui.

Il ne serait pas raisonnable de faire un deuxième étage de parking qui, à la date de mise en service, n'aurait plus le sens d'aujourd'hui. Par ailleurs Tisséo et Toulouse Métropole vont renforcer le parking-relais de Grammont et nous réfléchissons avec eux dans le cadre du plan vélo.

Notre commentaire :

Au moins là c'est clair que cela nous plaise ou pas et les agent-es peuvent en tirer les conséquences. Mais il faut aussi pour cela que la direction fasse la lumière sur les opérations de Balma et Saint-Alban au plus vite parce qu'une partie des agent-es pourront trouver à ces occasions une manière de résoudre leur problème de mobilité. Et puis, pour les nouveaux arrivants une information doit être faite au moment des demandes de mutation spécifiant qu'en 2024 la cité administrative de Toulouse changera de lieu d'implantation. Autant éviter au plus tôt de recréer un « réservoir » d'agent-es qui seraient plus tard en grande difficulté.

Le programme : adaptabilité et mutualisation

Le représentant de la préfecture

Le projet veut mettre en avant une Cité ouverte et accessible qui tienne compte des facteurs d'évolution que sont notamment la numérisation, le télétravail et l'évolution territoriale de l'État. La volonté majeure est d'intégrer les besoins de toutes les entités en respectant une équité de

traitement. L'approche est donc de placer l'usager (c'est nous...) au cœur des espaces avec une limitation des bureaux individuels au profit d'espaces partagés et un nombre limité d'agent-es dans les autres bureaux. Les m²/agent-e ne sont pas « une religion » du regard prioritaire porté aux conditions de travail des agent-es fondées plutôt sur des exigences fortes sur la lumière, l'acoustique, la thermie et les circulations notamment. Cet aspect conditions de travail sera mesuré dans les phases de concours pour que les entreprises candidates soient conscientes de l'exigence que nous portons. Et nous porterons une attention particulière aux espaces communs.



Notre commentaire :

Pour les conditions de travail les agent-es de la Cité actuelle n'auront pas de mal à trouver une différence et nous la leur souhaitons évidemment. Quant à une administration « ouverte et accessible », permettez-nous un sourire un brin narquois quand on voit combien la DGFIP se ferme à tous les publics... Mais vos documents et votre

présentation appellent des commentaires et des précisions :

- vous nous semblez oublier au titre des évolutions les conséquences à tirer de la crise sanitaire sur plusieurs points d'un projet de construction : la distanciation nécessaire entre les agent-es, la ventilation des bureaux et les open-spaces à bannir quel que soit leur volume, d'ailleurs le privé en revient largement.
- au plan général vous indiquez un nombre maximum de 6 agent-es par bureau et pour la DRFiP une demande de 4 agent-es maximum, pouvez-vous confirmer que c'est bien votre base de travail. Quant aux bureaux individuels avec espace/réunion nous imaginons que c'est pour les chefs de services ?
- en matière de restauration vous indiquez deux modes « restaurant/caféteria ». Pouvez-vous préciser s'il y aura les deux et expliquer les différences et volume des deux modes ?
- pouvez-vous nous en dire plus sur les salles de réunion ?
- dans les espaces communs y aura-t-il des douches (nous avons obtenu qu'il y en ait sur tous les « gros sites » de la DRFiP), des salles de repos et de sport ?

Les réponses du représentant de la préfecture

- Vous avez raison la crise sanitaire est un élément nouveau et il sera demandé dans le projet de regarder cet aspect sous l'angle aménagement intérieur des bureaux et flux de circulation. Pour les ouvrants la décision n'est pas prise encore mais comme il ne s'agit pas d'un immeuble très haut l'option d'ouverture des fenêtres est encore posée. Ceci-étant, il s'agit d'un immeuble neuf qui aura de hautes garanties de circulation de l'air comme c'est le cas par exemple dans les hôpitaux et c'est un domaine bâtementaire extrêmement « normé », qui plus est dans un bâtiment à construire.
- Sur le nombre d'agent-es par bureau d'abord nous ne voulons absolument pas d'open-spaces et vous avez raison nombre d'entreprises en reviennent. Et puis oui nous répondrons à la demande d'un maximum de 4 agent-es pour la DRFiP et ferons travailler les espaces intérieurs pour qu'ils soient le plus opérationnels et agréables possible.
- Et pour les bureaux individuels c'est à la DRFiP de dire à qui ils seront destinés. Encore une fois le m² agent n'est pas strictement une base de travail mais nous demandons au concepteur d'imaginer l'espace par rapport à l'ensemble des contraintes y compris sanitaires comme par exemple éviter d'avoir à se croiser pour rejoindre son bureau.
- Concernant la restauration il y aura bien deux modes qui nous semblent correspondre à l'évolution des attentes des usager-es des bureaux et aux évolutions des mœurs :
 - un espace restauration « classique » dimensionné à 70 % du nombre de postes de travail (ce qui fait environ 1200
 - rationnaires possibles. Et nous aurions la possibilité d'ouvrir à d'autres rationnaires comme par exemple les personnels de Toulouse Métropole qui sont à Marengo sans restauration collective.
 - un espace caféteria plus libre et ouvert offrant des formules différentes y compris pourquoi pas des offres de repas à emporter pour le soir.



- Nous n'avons pas à nous positionner sur la partie gestion de ces structures mais nous avons rencontré le président de l'ARIAT et le chef de la cantine qui fourmille déjà d'idées.
- Sur les salles de réunion il y aura les salles de chaque direction présente en fonction de ses besoins mais plutôt de petites capacités mais aussi des espaces communs qui vont jusqu'à un amphithéâtre. S'y ajoutent des espaces pour les syndicats, associations, etc...
- Concernant les espaces communs il y aura des vestiaires et des douches en nombre suffisant ainsi que des petits espaces mais pas de grande salle de sport. Ceci étant nous échangeons d'ores et déjà avec Toulouse Métropole sur les services qui seront installés à proximité et on peut imaginer par exemple de contracter pour les agent-es de la Cité pour l'utilisation de salles ou espaces à proximité immédiate.

L'accompagnement : des promesses de transparence

Le représentant de la préfecture

Des entretiens individuels ont déjà eu lieu avec les directeurs et les responsables du projet de chaque direction. Un comité technique va maintenant se réunir pour définir le travail de l'année à venir et ensuite en assurer le suivi. Un de ses objets sera de poursuivre le questionnement des utilisateurs de la Cité et en particulier d'essayer de donner la parole aussi aux « silencieux » qui n'oseraient pas la prendre. Un questionnement très large sur l'utilisation de la Cité et le déroulement du programme sera fait.

Nous avons aussi dans l'idée de monter dans l'actuelle Cité une « Maison du projet » qui permettrait aux agent-es de voir sa programmation et son évolution.

Notre commentaire :

A ce stade la consultation des agent-es a été pour le moins chaotique et ce qui importe maintenant c'est une information la plus claire et complète possible au fur et à mesure de l'avancée du projet. De ce point de vue la réunion avec les syndicats d'aujourd'hui permet des clarifications et nous en attendons d'autres de la part de notre direction puisque le temps ne le permettait pas aujourd'hui. Et puis juste un petit conseil quand même, il est très clair que cette nouvelle Cité va considérablement améliorer les conditions de travail des agent-es sur une part de leur vie au travail. Mais ne vendez pas trop de rêve quand même parce que la période qui s'ouvre n'est guère réjouissante sur tant de points que ce ne sont pas une climatisation et la couleur des murs qui remonteront durablement « le moral des troupes ».

Questions en suspens pour la DRFiP : réponses attendues



Le temps a donc manqué pour que le DRFiP réponde à nos questions relevant de sa responsabilité. Nous ne les perdons pas de vue pour autant et elles seront posées par mail immédiatement.

- *Faire un peu plus la lumière sur les opérations de Balma et Saint-Alban en termes de services concernés, emplois prévisibles et calendrier ;*
 - *La version définitive des services voués à être transférés à Jolimont et leur volume ;*
 - *Une explication claire et calendaire sur le parking de l'actuelle Cité en lien avec les travaux avec les volumes de places, les attributions et les solutions de repli, ... ;*
- *Un positionnement et des solutions pour les agent-es de la Rue des Lois et de la Dircofi en matière de restauration et de parking après le déménagement de la Cité.*

Solidaires Finances Publiques est à votre écoute pour relayer vos revendications et vos questions et vous en rendre compte au mieux et au plus vite. Encore une fois nous vous proposons si vous le souhaitez le diaporama de présentation en envoyant un mail à christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr.